

Vie des Communes



Géraldine Jacot-Descombes Ubaghs
Cette traductrice de formation est secrétaire du Conseil d'Échichens depuis juillet 2023.



Florian Magnin
Secrétaire du Conseil communal de Gimel depuis dix ans, il travaille à 100% à côté de cette fonction!



Jacqueline Cretegny
«J'ai adoré ce job», déclare celle qui a été la secrétaire du Conseil d'Aubonne durant près d'une décennie.

Les secrétaires des conseils sont des perles rares

Ils sont en quelque sorte «la mémoire» de l'organe délibérant. Malgré ce rôle charnière, leurs tâches sont souvent méconnues. Elles ont en outre bien évolué au fil des ans.

Marine Dupasquier Textes
Patrick Martin Photos

«Cherche secrétaire de Conseil communal»: la Feuille des Avis officiels et la presse locale accueillent toujours plus d'offres d'emploi pour ce poste mal connu du public. Autrefois repourvue par le bouche à oreille, cette charge essentielle fait désormais souvent l'objet d'un recrutement sur le mode professionnel. Aubonne, Échichens, Hautemorges ou encore Saubraz ont toutes dû, récemment, dénicher la perle rare.

Elle est un brin paradoxale, cette fonction. Celles et ceux qui l'endossent se retrouvent à la fois personnalité publique et figure de l'ombre; sachant s'affirmer tout en restant discrets; régulièrement félicités pour leur travail, mais dont les tâches restent largement méconnues...

«Si on réalisait un micro-trottoir et qu'on demandait à la population en quoi consiste cette activité, probablement que les sondés cantonneraient cette fonction à la prise de procès-verbaux», admet Florian Magnin, président de l'Association des secrétaires de conseils communaux et généraux vaudois (ASC-CGV), qui occupe lui-même ce poste à Gimel.

Une multitude de tâches noircissent pourtant le cahier des charges. Elles vont de l'organisation des sorties du Conseil communal et des séances extramuros, à la présence lors des dimanches de votations, en passant par l'archivage, le décompte des jetons de présence, la convocation des conseillers... ou encore l'achat des bouquets de fleurs pour les anniversaires.

«Je pense que le caractère essentiel de ce rôle est méconnu, à l'instar de toutes les professions administratives de soutien au bon

fonctionnement de notre démocratie», confirme Eloi Fellay, directeur de l'Union des communes vaudoises.

Élus d'un nouveau type

Secrétaire du Conseil communal d'Aubonne de 2014 à 2023, Jacqueline Cretegny l'affirme d'emblée: la charge de travail administratif a presque doublé depuis son arrivée il y a neuf ans.

«J'ai le souvenir qu'à mes débuts, lorsque la Municipalité présentait un préavis ou proposait quelque chose, cela passait sans problème, raconte celle qui a cédé sa place en juin dernier. J'ai l'impression que le Conseil communal était plus bienveillant.»

Le profil «type» des conseillers aurait évolué. «Il y a longtemps, l'assemblée délibérante était composée principalement d'agriculteurs et de vignerons, poursuit-elle. Peu à peu, des personnes de l'extérieur sont arrivées: des gens spécialisés en finance, en droit, en économie... Parfois, cer-

tains estiment qu'une commune se gère comme une entreprise.»

En plus du dépôt fréquent de motions, interpellations ou postulats - une rareté il y a dix ans -, Eloi Fellay remarque que «le rythme des conseils communaux a aussi été accéléré de par les investissements nécessaires de mise à niveau des infrastructures communales.»

Évolution des technologies

Bénéficiant d'une longévité impressionnante, la Boélande Carole Dind, secrétaire des Conseils de Vevey et de La Tour-de-Peilz - 27 ans au compteur pour le premier mandat - a elle aussi constaté des chamboulements dans son quotidien.

«À l'époque, on enregistrait les séances sur des cassettes audio et les procès-verbaux sur des disquettes, on utilisait le fax au lieu des e-mails, on tapait parfois ses notes à la machine à écrire... Jusqu'à maintenant, ça allait, mais je commence à me sentir un peu

languée sur certains points, comme lorsqu'on me parle de Google Drive par exemple.»

Il est admis par les personnes interrogées que la mission de secrétaire du conseil est difficilement compatible avec un haut pourcentage de travail. «J'ai l'impression qu'à l'époque c'était davantage une fonction d'appoint, note Carole Dind. Cela m'a permis de concilier vie de famille et travail, tout en ramenant quelques sous. Mais si vous avez un métier à temps plein, vous vous retrouvez à faire vos heures de secrétariat le soir ou le week-end.»

Naturellement, l'ampleur du mandat varie selon si l'on est employé par le conseil général d'une microcommune ou le conseil d'une ville. À l'UCV, Eloi Fellay assure que généralement le pourcentage de travail n'excède pas les 10 à 15%. «De manière générale, on trouve des gens qui ont l'engagement public chevillé au corps, car, selon les communes, il s'agit d'une activité quasi bénévole, dont la ré-

munération à l'heure est parfois symbolique.»

En termes de salaire, aucune limite n'est fixée. «Chaque Commune est reine sur son territoire», image Jacqueline Cretegny, qui a pour sa part obtenu une revalorisation de son salaire en 2021. «Une fierté», se souvient-elle. Et Eloi Fellay de préciser: «C'est de la compétence du Conseil communal ou général de définir la rémunération du secrétaire. Les émoluments sont en principe prononcés en début de législature.»

«Une part de passion»

À Gimel, par exemple, Florian Magnin reçoit une indemnité de fonction annuelle de 3500 francs. «C'est sûr qu'on ne vole pas la commune, s'amuse-t-il. C'est rarement un engagement que l'on fait pour l'argent. Selon moi, il y a forcément une part de passion.»

Ces conditions de travail peu habituelles n'ont pas refroidi Géraldine Jacot-Descombes Ubaghs, en place à Échichens depuis le mois de juillet 2023.

«Je ne connaissais pas grand-chose à ce monde que je côtoyais de loin et je me suis dit que c'était un bon moyen de m'investir», sourit cette mère de quatre enfants, notamment bénévole à la bibliothèque communale. «Nouer le contact avec les membres du conseil, rester à l'apéritif après la séance, s'intéresser aux gens, ça fait partie des choses que j'aime faire. C'est enrichissant et ça ne fait que faciliter le travail par la suite.»

Au fil des témoignages, personne ne remet en cause le caractère charnière de ce rôle. «On dit que personne n'est indispensable, mais cela n'empêche pas que tout le monde me dise avoir peur du jour où j'annoncerai mon départ à la retraite», s'amuse Carole Dind.

Car l'annonce du départ d'un secrétaire fait souvent l'effet d'une douche froide. «Les présidents du conseil sont généralement élus pour un an ou deux, alors que les secrétaires peuvent rester plusieurs législatures. Ils deviennent un peu la mémoire du conseil», conclut Florian Magnin.

Se former et partager son quotidien

Il y a dix ans, l'Association des secrétaires de conseils communaux et généraux vaudois voyait le jour. Sa création «faisait écho à un besoin des secrétaires d'échanger entre eux sur la réalité de leur quotidien», précise son président, Florian Magnin.

«En tant que secrétaire du Conseil, on travaille un peu en vase clos, rebondit Jacqueline Cretegny, à Aubonne. Grâce à l'association, dont j'ai fait partie depuis pratiquement sa création, on partage avec des collègues et on peut ainsi améliorer ce qui peut l'être au sein de son propre Bureau.»

L'organisme est actuellement représenté dans tous les districts et compte presque 150 membres, soit à peu près 50% des communes. Parmi ses missions, on trouve la formation continue, rendue possible grâce à des modules thématiques dispensés par des spécialistes. «Avant, les secrétaires se formaient sur le tas. Des échos que j'ai, on leur disait - en gros - de se débrouiller comme ils pouvaient, explique Florian Magnin. D'où l'importance de pouvoir échanger sur l'usage des bonnes pratiques.»

Le recrutement a bien changé

● Publier une offre d'emploi dans la «Feuille des Avis officiels» est devenu une procédure courante pour dénicher la perle rare «Si vous voyez plus d'annonces actuellement, c'est parce qu'à l'époque, ça se faisait plutôt par bouche à oreille, soutient Eloi Fellay, directeur de l'Union des communes vaudoises. On demandait à quelqu'un: «Est-ce que tu es d'accord de venir aider?» et ça suffisait généralement.» Cette fonction de «bras droit» du président du conseil

aurait-elle perdu une partie de son attrait? «On a vu certaines communes où il fallait s'y reprendre à deux ou trois fois avant de trouver quelqu'un, glisse Carole Dind. Il y avait peut-être plus de candidatures à l'époque, car plus de mères restaient à la maison.» «Les femmes qui s'arrêtaient de travailler durant la période éducative représentaient un vivier particulièrement impliqué dans ce type de rôle», confirme Eloi Fellay. Florian Magnin se montre rassurant: «Je suis tenté de dire

qu'il y a plus de turnover qu'à l'époque, mais on n'a pas atteint un stade dramatique. Cette tendance suit simplement les évolutions de la société: on est peut-être moins appelé à rester trente ans au même poste que par le passé», relève-t-il. La mobilité de la population s'est accrue, affirme Carole Dind. «On bouge davantage qu'avant. On part à l'étranger pour ses études, on change de commune pour un nouveau travail... tandis qu'à l'époque, ce n'était pas rare de rester toute sa vie dans le même village.»